

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Une invitation des Papes :  
Objections doctrinales, partie III /  
G. H

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1938, tome 37, p. 168-172

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

# Une invitation des Papes

## Objections doctrinales \*

Autres reproches faits à saint Thomas d'Aquin :  
gesse médiévale, bonne pour les contemporains de Guillaume Tell, manque d'actualité, elle n'est pas *moderne*. Comment, par exemple, pourrait-il résoudre la question ouvrière, lui qui ne connut point le marxisme ? la question des relations internationales, si importante aujourd'hui ? celle des colonies ? De plus, l'Aquinat rebute par la sécheresse de son style ; l'étude de ses œuvres est laborieuse. Enfin, elles sont destinées au clergé, elles ne s'adressent point au laïc.

La doctrine philosophique de saint Thomas d'Aquin ne serait-elle pas " moderne " ? Disons que, pour qui a le pouvoir et le courage de réfléchir, elle est autrement plus moderne que celle de tant de philosophes modernes. « Alors que les théories de philosophes modernes, qu'on prisait très haut, s'écroulent aujourd'hui, la philosophie de saint Thomas, toujours jeune, fleurit et grandit sans cesse en force et en ampleur<sup>1</sup>. » Thomas l'emporte sur eux entre autres par sa lumineuse profondeur. Citons pour la deuxième fois un texte capital de Léon XIII<sup>2</sup> : « L'Angélique Docteur a considéré les conclusions philosophiques dans les raisons et les principes mêmes des choses ; or, l'étendue de ces principes et les vérités innombrables qu'elles contiennent en germe fournissent aux maîtres des âges postérieurs une ample matière à des développements utiles qui se produiront en temps opportun. En employant, comme il le fait, ce même procédé dans la réfutation des erreurs, le grand Docteur est arrivé à ce double résultat de repousser à lui seul toutes les erreurs des temps antérieurs et de fournir des armes

\* Cf. *Echos* de mars et d'avril 1938.

<sup>1</sup> S. S. Pie XI. Lettre au R. P. Gemelli, O.F.M., Recteur de l'Université Catholique du Sacré-Cœur, Milan. A. A. S. 1934, P. 74.

<sup>2</sup> Enc. *Aeterni Patris*. T. I, p. 63-64.

invincibles pour dissiper celles qui ne manqueront pas de surgir à l'avenir. » « En vain liriez-vous tous les auteurs, dit le Cardinal Casanate<sup>1</sup>, si vous ne lisez Thomas d'Aquin ; si vous le lisez seul, il vous suffit », car « ses écrits, où se trouvent formulés les principes et les lois de toutes les sciences sacrées, valent pour tous les temps et tous les lieux<sup>2</sup>. » Par « la philosophie de saint Thomas... toutes les erreurs de tous les temps sont réfutées<sup>3</sup> ».

La doctrine de saint Thomas incapable de confondre le marxisme ? Jetez un regard sur les citations que Léon XIII fait de saint Thomas dans *Rerum Novarum*, « la grande charte qui doit être le fondement de toute activité chrétienne en matière sociale »<sup>4</sup>, « où sont exposés les principes seuls capables de donner à la question ouvrière une solution véritable et conforme à l'équité prêchée par l'Evangile »<sup>5</sup> : à part celles de l'Écriture Sainte, une est tirée de saint Grégoire le Grand, une de Tertulien, et une *dizaine* de saint Thomas.

Le thomisme inapte à résoudre la question internationale ? S. S. Pie XI ne recommande-t-il pas « qu'on prenne de plus en plus en considération les enseignements de Thomas d'Aquin, spécialement sur le droit des gens et les lois qui règlent les relations internationales, car on y trouve les bases de la véritable société des nations<sup>6</sup> » ?

La doctrine de saint Thomas trop sèche, trop rationnelle ? L'esprit moderne, qui se pique de rationalisme et de rationalisation, ne serait-il pas trop peu raisonnable ? Ne se laisse-t-il pas guider par le sentiment plutôt que par le bon sens ? La fréquentation de l'Aquinate est une excellente cure de virilité intellectuelle. « Aujourd'hui, en effet, étant donné la tendance toujours plus généralisée de la vie moderne à l'extériorité, la répugnance et la difficulté pour la réflexion et le recueillement, et la pension,

<sup>1</sup> Cité dans : D. Barbedette, *Histoire de la philosophie*, art. saint Thomas d'Aquin.

<sup>2</sup> S. S. Pie XI. Enc. *Studiorum Ducem*. T. I, p. 250.

<sup>3</sup> Pie X. Motu proprio *Doctoris Angelici*. T. VIII, p. 70.

<sup>4</sup> S. S. Pie XI. Enc. *Quadragesimo anno*. T. VII, p. 109.

<sup>5</sup> Léon XIII. Enc. à l'Épiscopat polonais, 19 mars 1894. T. IV, p. 66.

<sup>6</sup> S. S. Pie XI. Enc. *Studiorum Ducem*. T. I, p. 258.

dans la vie spirituelle elle-même, à se laisser guider par le sentiment plus que par la raison, l'instruction religieuse, solide et complète, est plus nécessaire que jamais. — A la pratique de la religion chrétienne, à la formation du caractère, qui sont des principes fondamentaux pour les fidèles, il faut ajouter pour les étudiants une éducation spéciale et soignée ainsi qu'une préparation intellectuelle basée sur la philosophie chrétienne, c'est-à-dire la philosophie qui, avec tant de vérité, porte le nom de *philosophia perennis* (philosophie éternelle) \*. »

La lecture et l'étude de ses livres trop pénibles? La valeur intellectuelle d'un homme ne dépend-elle pas, en partie, de sa capacité d'effort intellectuel? S. S. Pie XI, à la suite de saint Thomas, ne voit-il pas dans la peur de l'effort une des causes de la stérilité intellectuelle<sup>2</sup>? L'imitation n'affirme-t-elle pas que ceux-là surtout progressent, qui savent se vaincre et faire effort? Saint Ignace ne remarque-t-il pas que l'énergie atteint en peu de temps ce que la paresse ne peut atteindre après de longues années? Ne voit-il pas dans la paresse et la tiédeur nos ennemis les plus dangereux? La doctrine de saint Thomas, limpide et substantielle, mérite des efforts, certes.

On a prétendu que l'Eglise recommande son œuvre exclusivement au clergé. — Des citations nous ont démontré que Rome la recommande également, bien qu'avec moins d'instance, aux laïques cultivés. Que l'Eglise convie « l'ensemble du peuple chrétien »<sup>3</sup> à l'étude de la doctrine de saint Thomas, cela ressort des lignes suivantes de Benoît XV<sup>4</sup> : « Les éloges, d'éclat exceptionnel, que le Siège Apostolique a faits de Thomas d'Aquin, ne permettent plus à aucun catholique de douter que ce Docteur n'ait été, dans ce but, suscité par Dieu, afin que l'Eglise eût un maître de la doctrine, qu'elle suivrait par excellence en tout temps. D'autre part, il semblait convenable que la sagesse unique de ce Docteur fût directement ouverte,

<sup>1</sup> S. S. Pie XI. Enc. *Nos es muy*. — Dans : *Documentation Catholique*, Paris, 10 avril 1937, col. 991.

<sup>2</sup> S. Thomas, *Somme théol.*, II<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, 167. — S. S. Pie XI. Enc. *Studiorum Ducem*. T. I, p. 251.

<sup>3</sup> *O. c.*, p. 243.

<sup>4</sup> Lettre au P. Pègues, 5 février 1919.

non pas seulement aux hommes du clergé, mais encore à tous ceux, quels qu'ils soient, qui cultiveraient à un degré plus élevé les études religieuses, et jusqu'à la multitude elle-même : la nature veut, en effet, que plus on approche de la lumière, plus on s'en trouve abondamment éclairé. »

Aussi, « si l'on veut se mettre en garde contre les erreurs qui sont la source et l'origine de tous les malheurs de notre époque, il faut, — ce sont les paroles de Sa Sainteté Pie XI, — il faut rester plus que jamais fidèle à la doctrine de saint Thomas »<sup>1</sup> ; car s'éloigner de lui, « ne fût-ce que d'un pas »<sup>2</sup>, ne va point sans grands dommages.

Plus que jamais fidèle à la doctrine de saint Thomas : Pie X et S.S. Pie XI recommandent instamment saint Thomas comme antidote contre le modernisme. Et qui d'entre nous, en contact avec le monde, n'est pas constamment tenté, sinon déjà atteint, par le modernisme moral, juridique et social, qui sévit parmi les catholiques ? Le Souverain Pontife le condamnait énergiquement en 1922, il en avertissait les fidèles en 1931<sup>3</sup>. Voici ses paroles au lendemain de la guerre : « Un tel débordement de passions et une telle perversion d'idées se sont emparés du cœur et de l'esprit des hommes qu'on peut redouter de voir *l'élite des chrétiens et même des prêtres*, pris au mirage des apparences de la vérité et du bien, s'infecter de la funeste contagion de l'erreur. Combien sont-ils, en effet, ceux qui admettent la doctrine catholique sur l'autorité civile et le devoir de lui obéir, le droit de propriété, les droits et devoirs des ouvriers de la terre et de l'industrie, les relations réciproques des Etats, les rapports entre ouvriers et patrons, les relations du pouvoir religieux avec le pouvoir civil, les droits du Saint-Siège et du Pontife Romain, les privilèges des évêques, enfin les droits du Christ Créateur, Rédempteur et Maître, sur tous les hommes et tous les peuples ? Et ceux-là même, dans leurs discours, leurs écrits et tout l'ensemble de leur vie, agissent exactement comme si les enseignements et les ordres promulgués à tant de reprises par les Souverains Pontifes,

<sup>1</sup> S. S. Pie XI, *o. c.*, p. 263.

<sup>2</sup> Pie X. Motu proprio *Doctoris Angelici*. T. VIII, p. 71-2.

<sup>3</sup> S. S. Pie XI. Enc. *Quadragesimo anno*. T. VII, p. 114.

notamment par Léon XIII, Pie X et Benoît XV, avaient perdu leur valeur première ou même n'avaient plus du tout à être pris en considération. Ce fait révèle une sorte de modernisme moral, juridique et social : Nous le condamnons aussi formellement que le modernisme dogmatique<sup>1</sup>. »

Retenons-le : le Pape parle de « l'élite des chrétiens et des prêtres ». « Que celui qui pense être debout, dit saint Paul, prenne garde de tomber<sup>2</sup>. » Qu'il reste « plus que jamais fidèle à la doctrine de saint Thomas ».

(à suivre)

G. H.

<sup>1</sup> S. S. Pie XI. Enc. *Ubi Arcano Dei*. T. I, p. 171-2.

<sup>2</sup> I Cor. X, 12.